



# Engrais — Échantillonnage — Masse minimale du prélèvement en cas de traitement de la totalité de l'unité d'échantillonnage à prélever

*Fertilizers — Sampling — Minimum mass of increment to be taken to be representative of the total sampling unit*

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

La tâche principale des comités techniques de l'ISO est d'élaborer les Normes internationales. Exceptionnellement, un comité technique peut proposer la publication d'un rapport technique de l'un des types suivants:

- type 1: lorsque, en dépit de maints efforts au sein d'un comité technique, l'accord requis ne peut être réalisé en faveur de la publication d'une Norme internationale;
- type 2: lorsque le sujet en question est encore en cours de développement technique et requiert une plus grande expérience;
- type 3: lorsqu'un comité technique a réuni des données de nature différente de celles qui sont normalement publiées comme Normes internationales (ceci pouvant comprendre des informations sur l'état de la technique, par exemple).

La publication des rapports techniques dépend directement de l'acceptation du Conseil de l'ISO. Les rapports techniques des types 1 et 2 font l'objet d'un nouvel examen trois ans au plus tard après leur publication afin de décider éventuellement de leur transformation en Normes internationales. Les rapports techniques du type 3 ne doivent pas nécessairement être révisés avant que les données fournies ne soient plus jugées valables ou utiles.

L'ISO/TR 7553 a été préparé par le comité technique ISO/TC 134, *Fertilisants*.

Les raisons justifiant la décision de publier le présent document sous forme de rapport technique du type 3 sont exposées dans l'Introduction.

## 0 Introduction

Dans le cadre de ses travaux sur l'échantillonnage, le comité technique ISO/TC 134, *Fertilisants*, a été amené à étudier par l'intermédiaire de son sous-comité 2, la masse minimale que doit avoir un prélèvement pour rester représentatif de l'engrais échantillonné.

Ces travaux complètent les autres Normes internationales actuellement en cours d'élaboration, relatives aux fertilisants, en particulier, celles décrivant les plans d'échantillonnage pour différents effectifs de lots, et celles se rapportant à la réduction des échantillons.

La présente étude, de nature différente de celles qui sont habituellement publiées comme Normes internationales, est destinée à servir de complément à celles-ci, en tant que rapport technique (type 3), pour l'échantillonnage des engrais.

CDU 631.8 : 620.113

Réf. n° ISO/TR 7553 : 1987 (F)

Descripteurs: engrais, échantillonnage.

© Organisation internationale de normalisation, 1987 •

Imprimé en Suisse

Prix basé sur 7 pages

**Pour plus d'infos, merci de nous contacter.**

**Association Sénégalaise de Normalisation**

4 Avenue Jean Jaurès, Immeuble El Hadj Omar DIA, 6 ème Etage  
Dakar - SENEGAL

**Tel: +221 33 829 58 25**

**Email: [asn@asn.sn](mailto:asn@asn.sn)**